

SOMMAIRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Colmbières s'est réuni dans la salle communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Madame Catherine VIEL.

Etaient présents :

Mme Catherine VIEL (pouvoir de Antoine COTTIN), maire, M. Antoine FOUAUX, 1^{er} adjoint (parti avant le vote des délibérations); M. Damien PHILIPPE, 2^{ème} adjoint (pouvoir de Claude ANTHEAUME) ; Mme Sophie GIOT (pouvoir de Mme LORET Laura); Mme Sandrine LELEGARD ; Mme Noëlle VIEL, Mme Laura LORET (arrivée après le vote de la délibération 41/2023), Mme Marcelle CHOISNARD ,

Etaient absents excusés :

Etaient absents non-excusés : M. Claude ANTHEAUME , M Antoine COTTIN

Mme Sophie GIOT a été élue secrétaire de séance.

N° Délibération	Objet	Vote
39/2023	Dissolution du comité consultatif de l'action sociale créé le 24 juillet 2020	Adoptée à 6 voix pour et 3 contre
40/2023	Transfert de toutes les compétences initialement confiées à ce comité (gestion des logements, organisation du repas des anciens, organisation du Noël des enfants, aide aux personnes en difficultés...) à la commission communale Animation, Social, Communication	Adoptée à 6 voix pour et 3 contre
41/2023	Election d'un membre suppléant pour la commission Animation, Social, Communication, en cas d'absence d'un membre titulaire	Adoptée à 6 voix pour et 3 contre
42/2023	Organisation du Noël pour les enfants et les aînés	Adoptée à 9 voix pour